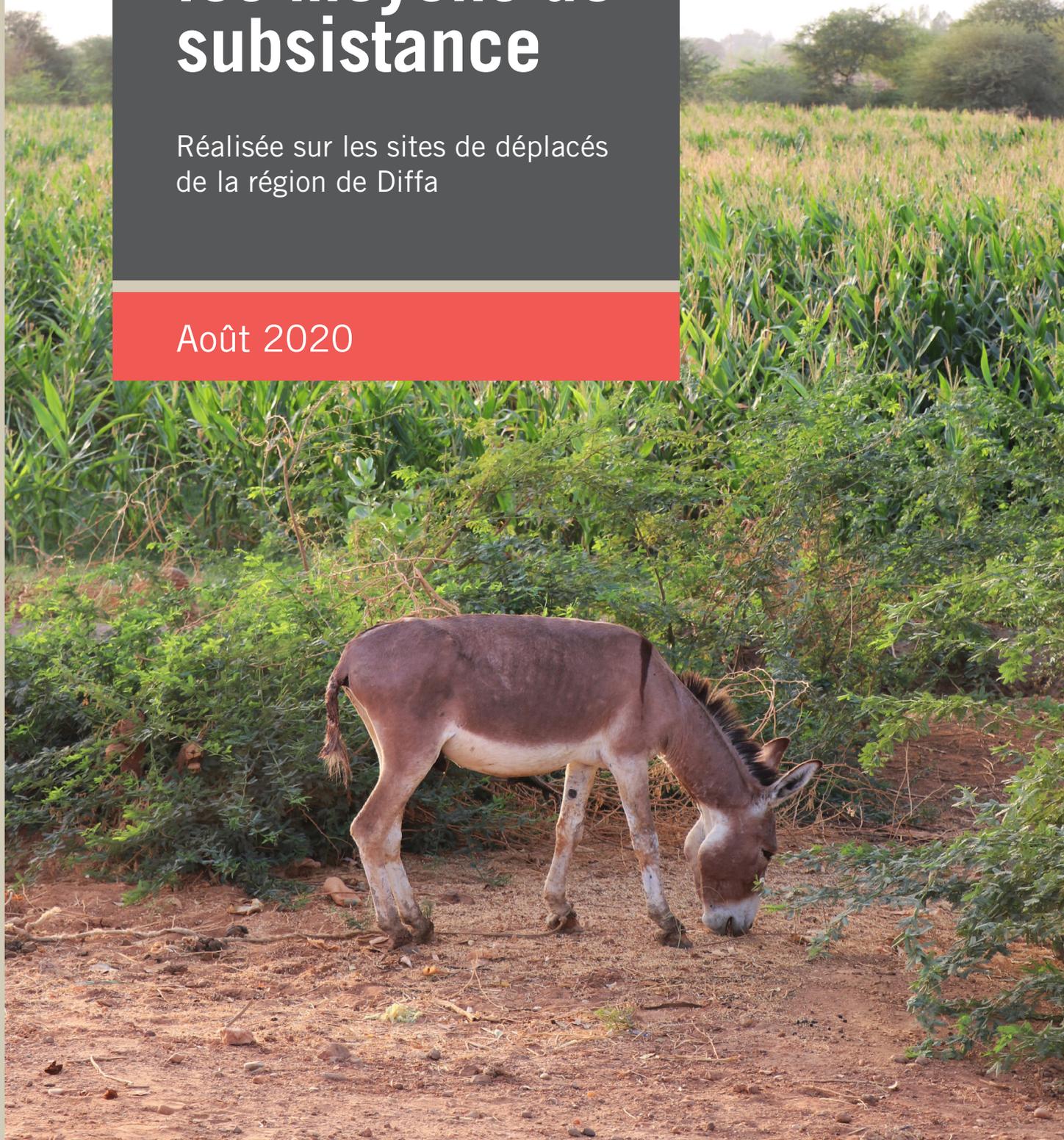


NIGER

Evaluation sur les moyens de subsistance

Réalisée sur les sites de déplacés
de la région de Diffa

Août 2020



© Photographie par Véronique Pingard pour REACH ; Niger, mars 2020.

A propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR). Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : @REACH_info.

RESUME

La région de Diffa connaît depuis 2013 une crise de déplacement prolongée, résultant de l'insécurité liée aux activités de groupes armés non étatiques dans la zone du Lac Tchad. Des milliers de personnes ont été contraintes de fuir depuis le Nigéria vers le Niger, d'autres de se déplacer à l'intérieur des frontières du pays. En mai 2020, le nombre de déplacés dans la région est estimé à 265 617 personnes, avec 102 726 personnes déplacées internes (PDI), 126 492 réfugiés, 34 300 retournés et 2 099 demandeurs d'asile¹.

Alors que le Niger recensait le premier cas de COVID-19 le 20 mars 2020, la propagation du virus à l'intérieur du pays s'est depuis accélérée, et 1 176 personnes ont été testées positives au COVID-19 à la fin du mois d'août 2020, dans l'ensemble des régions du pays (données du 31.08.2020), dont 7 dans la région de Diffa². L'arrivée du COVID-19 au Niger et les mesures de lutte contre sa propagation, combinées à la grande vulnérabilité des populations vivant dans la zone, risquent de réduire la capacité des ménages de la région de Diffa à subvenir à leurs besoins de base, contribuant de fait à aggraver une crise déjà chronique.

Dans ce contexte, une évaluation de la situation actuelle et des besoins des populations en matière de moyens de subsistance constitue un facteur décisif pour informer la réponse humanitaire. **En effet, d'importantes lacunes d'informations existent en ce qui concerne la situation et les besoins en matière de moyens de subsistance des populations, tous statuts confondus, vivant dans des sites de déplacés de la région ainsi que de leur expérience de l'assistance humanitaire.** C'est dans ce cadre que REACH a réalisé une collecte de données dans la région de Diffa afin d'obtenir des données visant à informer les acteurs de terrain.

L'évaluation a été financée par le Bureau de la population, des réfugiés et de la migration (BPRM). Elle a pu être réalisée grâce à l'expertise du Cluster Sécurité Alimentaire, du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM), du Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA), du Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), et des organisations non gouvernementales (ONG) *Save The Children*, *ACTED*, *Welthungerhilfe* (WHH) et *Famine early warning system network* (FEWS NET).

L'évaluation réalisée dans la région de Diffa a permis d'obtenir des données sur les moyens de subsistance des populations affectées par la crise du Lac Tchad et vivant dans les sites de déplacés de la région. Sur les 161 sites de déplacés et le camp de réfugiés identifiés par la Direction régionale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés (DREC/M-R), 124 sites de déplacés et le camp de réfugiés ont pu être couverts, soit un taux de couverture de 78% au niveau régional. L'évaluation s'est basée sur une méthodologie mixte. Un volet quantitatif a permis de recueillir des données auprès de 313 informateurs clés (IC), représentant les communautés déplacées internes, réfugiées, retournées et non déplacées. En raison des restrictions et des précautions liées à l'épidémie de COVID-19 en cours au moment de l'évaluation, les données ont été collectées à distance, lors d'entretiens téléphoniques avec les IC. Au final, 100 IC ont pu être interrogés pour représenter les personnes non déplacées, 91 pour les personnes réfugiées, 102 pour les déplacés internes et 20 pour les retournés. En complément, des entretiens semi-structurés ont été menés auprès d'experts travaillant au sein de sept structures de l'assistance humanitaire, notamment des ONG et des agences des Nations Unies, sur des programmes concernant les moyens de subsistance des populations vivant dans la région de Diffa, afin d'avoir un aperçu qualitatif de la situation des ménages dans la région. La collecte de données auprès des IC vivant sur les sites de déplacés a eu lieu entre le 25 et le 29 mai 2020. Les entretiens semi-structurés réalisés en parallèle ont été organisés entre le 19 mai et le 26 juin 2020.

¹ Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), [Rapport mensuel de monitoring de protection à Diffa](#), mai 2020

² Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Niger : Evolution des cas de COVID-19 en temps réel](#), 2020

Les données ayant été recueillies auprès d'IC pour l'ensemble de leur communauté au niveau d'un site donné, elles reflètent les tendances majoritaires observées au niveau de ce site ; **les résultats ne peuvent donc pas être généralisés aux populations étudiées avec un niveau de précision déterminé**. De plus, une grande majorité d'IC étaient de sexe masculin. Les activités au sein du ménage étant souvent réparties entre groupes d'âge et de sexe, il est possible que les moyens de subsistance des femmes aient été sous représentés parmi les réponses.

Résultats clés

Principaux moyens de subsistance

La pluralité des profils socioéconomiques des ménages de la région de Diffa et les différentes zones géo-climatiques impliquent que les revenus des ménages dépendent de multiples activités. En résulte neuf zones de moyens de subsistance aux spécificités propres^{3 4}. Ces zones, qui chevauchent plusieurs communes, permettent de déterminer les principales activités mises en place par les ménages, comme détaillé ci-après. Chaque zone connaît aussi ses propres cycles et vulnérabilités spécifiques.

Au niveau régional, les résultats de l'évaluation montrent que l'agriculture est la principale activité des ménages dans la région de Diffa, pour tous les types de statuts, à savoir PDI, réfugiés, retournés et non déplacés. Ainsi, l'ensemble des groupes de populations pratiquent largement l'agriculture pour l'autoconsommation et la vente. Cette activité fut rapportée par les IC dans 87% des sites couverts pour les ménages non déplacés⁵. Différentes formes d'agriculture sont pratiquées en fonction de l'emplacement du site de déplacés (agriculture pluviale, de décrue, en cuvette) et permettent aux ménages de produire du mil, du sorgho, du niébé, des dattes ou encore du poivron et des oignons, récoltés pour la majorité à la fin de la saison des pluies. **L'élevage est le second moyen de subsistance des ménages le plus communément rapporté, pour l'ensemble des statuts. En effet, environ deux tiers des sites de déplacés ont des ménages pratiquant cette activité comme moyen de subsistance principal selon les IC. L'élevage est particulièrement important dans les communes situées sur des zones de moyens de subsistance transhumantes et nomades** et concerne aussi bien les bovins que les ovins et caprins, ainsi que les volailles. Les ménages non déplacés pratiquent néanmoins plus l'élevage de gros ruminants que les autres statuts. **Enfin, le petit commerce est la troisième activité exercée, dans environ la moitié des sites de déplacés couverts par l'évaluation, d'après les IC**. Les réfugiés et les PDI pratiquent habituellement plus le petit commerce que les populations non déplacées ; cependant, l'explosion de la taille des sites de déplacés depuis 2015 et les difficultés d'accès à certaines zones en raison de l'insécurité ont encouragé la mise en place de ces activités de vente parmi les femmes non déplacées également^{6 7}.

Au niveau communal, les moyens de subsistance les plus souvent cités par les IC et étant pratiqués par les ménages reflètent les tendances régionales et sont l'agriculture, l'élevage et le petit commerce⁸. Quelques nuances sont toutefois à noter. En effet, dans la commune de Diffa, les activités de petits commerces ont été identifiées sur 80% des sites comme l'une des principales sources de revenu au cours du mois précédant la collecte de données⁹ par les IC interrogés. Dans la commune de N'Gourti (site de déplacés de Maholi), les trois IC interrogés ont rapporté que les principaux moyens de subsistance des populations étaient l'élevage et le petit commerce. Ainsi, contrairement à la majorité des communes, l'agriculture ne figurait pas parmi les principales sources de revenus

³ FEWS NET, [Livelihoods zoning « plus » activity in Niger](#), August 2011. Les neuf zones de moyens de subsistance identifiées par FEWS NET sont : pastoralisme transhumant et nomade, bande agropastorale, agriculture pluviale à dominance mil et sorgho, agropastoralisme à forte pratique d'exode, agriculture de cuvettes (dattes, natrons du sud-est), agriculture irriguée du poivron de la Komadougou, agriculture de décrue du bassin du Lac Tchad et pêche, pastoralisme transhumant et nomade (dromadaires), désert.

⁴ Pour plus d'information sur la manière dont ont été identifiées les différentes zones de moyens de subsistance de la région de Diffa et leurs spécificités propres en termes de performances et vulnérabilités, merci de vous référer au rapport FEWS NET, [Livelihoods zoning « plus » activity in Niger](#), August 2011

⁵ S'agissant d'une réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%

⁶ Entretiens semi-structurés auprès d'IC experts de l'assistance en moyens de subsistance, réalisés entre le 19 mai et le 26 juin 2020

⁷ S'agissant d'une réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%

⁸ S'agissant d'une réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%

⁹ Pour l'ensemble du présent rapport, cette période fait référence à la période s'étendant de fin avril à fin mai.

des ménages. Dans les communes de Toumour et de Kablewa, la vente de charbon, de bois et de paille a été identifiée comme l'un des moyens de subsistance principaux de la majorité des ménages dans plus de la moitié des sites (50% et 54% respectivement). Le braconnage a quant à lui été rapporté comme l'un des principaux moyens de subsistance de la majorité des ménages dans 32% des sites de la commune de Toumour et 18% des sites de la commune de Diffa. Enfin, la pêche était l'un des moyens de subsistance principaux le plus rapporté par les IC des communes de Bosso (46% des sites) et de Gueskéou (41%) et s'explique par la proximité du Lac Tchad et de la Komadougou.

Accès aux moyens de subsistance

Malgré les restrictions liées au COVID-19 et le ralentissement des activités durant le mois de Ramadan, **dans 66% des sites couverts, les IC ont rapporté que la majorité des ménages tous statuts confondus avaient accès à leurs moyens de subsistances habituels au cours du mois précédant la collecte de données. Toutefois, des disparités existent entre communes. L'accès aux moyens de subsistance habituels a été particulièrement perturbé dans les communes de N'Guigmi, Kablewa, Bosso et Gueskérou.** Dans ces quatre communes, dans la moitié des sites ou plus, la majorité des ménages n'avaient pas accès à leurs moyens de subsistance habituels au cours du mois précédant la collecte de données selon les IC. A l'inverse, la commune de Chétimari comptait neuf sites sur dix dans lesquels la majorité des ménages y avaient accès, et dans la commune de Foulatari et les sites de Maholi (N'Gourti) et N'Guel Beyli, l'ensemble des IC indiquaient que la majorité des ménages vivant sur les sites de déplacés avaient un accès normal à leurs moyens de subsistance. Les déplacés internes et les réfugiés ont été rapportés comme les groupes de population ayant eu le plus de mal à accéder à leurs moyens de subsistance habituels au cours du mois précédant la collecte de données, dans respectivement 34% et 36% des sites enquêtés.

Le manque d'accès aux moyens de subsistance habituels au cours du mois précédant la collecte de données, tous statuts confondus, s'explique principalement par l'insuffisance de terres pour cultiver¹⁰ (citée par les IC dans 50% des sites)¹¹. Cette difficulté structurelle semble particulièrement forte pour les ménages PDI et réfugiés selon les IC (respectivement 37% et 39% des sites concernés)¹². L'insuffisance de terres se voit exacerbée par l'insécurité qui était la deuxième raison la plus communément évoquée par les IC pour expliquer le manque d'accès aux moyens de subsistance au cours du mois précédant la collecte de données dans 35% des sites. En effet, l'insécurité engendre un accès réduit aux zones et aux moyens de subsistance traditionnels, telles que les zones de pêche, de culture et de pâturages près du lac Tchad et le long de la Komadougou. Enfin, **le climat et les maladies sont les autres principaux facteurs cités par les IC comme des obstacles limitant l'accès aux moyens de subsistance des ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa¹³.** L'augmentation des aléas climatiques extrêmes a réduit les ressources disponibles, comme les pâturages pour le bétail, ce qui entraîne souvent des tensions accrues entre les pasteurs et les agriculteurs, voire entre les différents groupes pastoraux. Les maladies et les pestes constituent également un danger pour le bétail et les agriculteurs, entraînant souvent des pertes supplémentaires dans les troupeaux et les cultures. **Il convient toutefois de noter qu'aucun de ces obstacles n'interagit de manière isolée. Souvent, les ménages subissent à des degrés divers chaque obstacle avec des effets différents en fonction de leur vulnérabilité et de leur capacité d'adaptation.**

¹⁰ Les difficultés d'accès aux terres pour cultiver sont principalement dues aux problèmes d'accès consécutifs à la réduction de l'espace agricole et pastoral du fait de la présence de groupes armés dans la région ainsi que des forces armées limitant les mouvements de populations, et non à cause de leur faible disponibilité

¹¹ S'agissant d'une réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%

¹² La différence entre la valeur maximale obtenue pour la région et par statut s'explique par la pondération effectuée au niveau des sites

¹³ S'agissant d'une réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%

Effets du COVID-19 et des mesures pour endiguer sa propagation sur les moyens de subsistance

Les difficultés structurelles dans la région de Diffa sont actuellement aggravées par les effets conjoncturels de l'épidémie de COVID-19 et des restrictions de déplacement et de rassemblement qui en découlent qui ont notamment limité les liaisons entre les régions du Niger et les grandes villes¹⁴. **De ce fait, le COVID-19 et les mesures d'endiguement mises en place ont aussi contribué à la réduction notable des activités économiques, en particulier avec le Nigéria, ce qui a déstabilisé les ménages vivant du commerce et du travail journalier, dans le cadre de migrations saisonnières.** De plus, dans 18% des sites couverts, les IC soulignent des « problèmes de déplacement liés au COVID-19 » comme raison principale d'un accès limité aux marchés. Cette difficulté semble particulièrement importante dans la commune de Gueskérou, où elle concerne 45% des sites couverts par l'évaluation. Toujours dans cette même commune, les IC de 29% des sites déclarent que les marchés ont connu des « problèmes d'approvisionnement liés à la crise du COVID-19 ».

Une partie importante de l'alimentation des ménages vivant dans les sites de déplacés de la région de Diffa dépend en effet de leur capacité à s'approvisionner sur les marchés. Ce faisant, les restrictions de déplacements liées au COVID-19 pourraient contribuer à réduire encore l'accès aux biens alimentaires et non alimentaires de première nécessité d'une partie des ménages. De plus, cette dépendance partielle au marché engendre une forte vulnérabilité face aux fluctuations de prix, en particulier parmi les éleveurs. **Un suivi des prix sur les marchés de la région de Diffa, ainsi que sur les marchés nigériens voisins où de nombreuses productions agricoles et pastorales sont revendues est donc primordial pour anticiper les besoins et les possibles difficultés d'accès aux moyens de subsistance des ménages.**

Assistance humanitaire en moyens de subsistance

Le nombre de ménages ayant reçu de l'assistance en moyens de subsistance sur les sites de déplacés de la région de Diffa reste limité selon les IC interrogés. En effet, dans 57% de sites couverts, moins de la moitié des ménages ont reçu une assistance humanitaire en moyens de subsistance au cours des 12 mois précédant la collecte de données selon les IC, dont 17% où aucun ménage n'en aurait reçu. En particulier, le site de Maholi (N'Gourti) n'aurait pas bénéficié d'une telle assistance, et 89% des sites de Foulatari couverts non plus. Toutefois, une part plus importante des ménages déplacés internes et réfugiés semblent avoir bénéficié d'assistance humanitaire en moyens de subsistance dans une proportion plus importante de sites couverts (moins de la moitié des ménages dans 57% et 56% des sites, respectivement) que les ménages retournés et non déplacés (moins de la moitié des ménages dans 70% et 60% des sites, respectivement).

En ce qui concerne les modalités d'assistance, parmi les sites en ayant bénéficié, la majorité ont reçu une assistance en nature, via la distribution de kits bétails, semences, ou encore de biens alimentaires (81% des sites enquêtés selon les IC). Le soutien à la mise en place d'activités génératrices de revenu (AGR) et de formations professionnelles (FP) reste encore faible sur l'ensemble des communes de la région puisqu'elles concernent 8% et 6% des sites enquêtés ayant reçu de l'assistance d'après les IC. Les modalités d'assistance varient entre les communes et l'assistance sous forme de transferts monétaires a été rapportée comme prévalente dans les sites des communes de Chétimari et de Mainé-Soroa (mise en œuvre dans respectivement 60% et 68% des sites ayant bénéficié d'une assistance humanitaire en moyens de subsistance au cours des 12 mois précédant la collecte de données¹⁵).

Dans l'ensemble, les ménages semblent globalement satisfaits (très satisfaits ou plutôt satisfaits) de l'assistance reçue, et ce quel que soit leur statut. En effet, parmi les ménages ayant bénéficié d'une assistance au cours des 12 mois précédant la collecte de données, les IC ont rapporté que dans 53% des

¹⁴ Entretiens semi-structurés auprès d'IC experts de l'assistance en moyens de subsistance, réalisés entre le 19 mai et le 26 juin 2020

¹⁵ S'agissant d'une réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%

sites, la majorité des ménages était très satisfaits de l'assistance reçue. En revanche, les déplacés internes étaient le statut avec la plus faible proportion de sites où les IC indiquaient que la majorité des ménages étaient très satisfaits (50%), ainsi que le statut avec la plus haute proportion de sites où les IC rapportaient que la majorité des ménages étaient plutôt insatisfaits, voire pas satisfaits du tout (8%). La principale raison citée par les IC pour justifier l'insatisfaction de la majorité des ménages sur les sites de déplacés concernés était liée à des questions de discrimination au cours ou après l'assistance.

La prise en compte de ces résultats pourrait permettre d'orienter la mise en œuvre de programmes humanitaires portant sur les moyens de subsistance, en particulier pour le soutien en AGR et la mise en place de FP, à la sortie de la période de soudure alors que les activités reprennent progressivement dans le pays, malgré la poursuite de l'épidémie de COVID-19. En complément, une analyse mettant en relief les différences entre les difficultés structurelles et conjoncturelles rencontrées par les ménages de la région de Diffa vivant sur les sites de déplacés semblerait opportune afin d'appréhender en profondeur les besoins des ménages.